



mazars

KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Mazars
Tour Exaltis
61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie – La Défense

RATP

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2023

Période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023

RATP

Siège social : 54, Quai de la Rapée – 75012 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2023

Période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de RATP et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la RATP relatifs à la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité d'exprimer notre conclusion sur ces comptes semestriels consolidés résumés.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes semestriels consolidés résumés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard de la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire, le fait que les comptes semestriels consolidés résumés présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 30 juin 2023, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Les Commissaires aux comptes,

KPMG S.A.
Paris La Défense, le 28 juillet 2023

Mazars
Paris La Défense, le 28 juillet 2023

Stéphanie MILLET
Associée

Erwan CANDAU
Associé



Etats financiers consolidés semestriels au 30 juin 2023

Etat du résultat global

Compte de Résultat

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30/06/2023	30/06/2022 Retraité ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	4.1	3 160	3 085
Autres produits des activités ordinaires	4.1	481	429
Produits des activités ordinaires	4.1	3 641	3 514
Achats consommés		(835)	(589)
Autres achats et charges externes		(510)	(614)
Impôts, taxes et versements assimilés		(120)	(105)
Charges de personnel	4.2	(1 865)	(1 734)
Autres charges d'exploitation	4.3	(37)	(35)
EBITDA		274	438
Dotations aux amortissements		(274)	(267)
Dotations et reprises aux provisions		(1)	(2)
Résultat de cessions d'actifs	4.4	(0)	(2)
Effets des opérations sur le périmètre		(0)	
Pertes de valeur	4.4	(0)	
Autres produits et charges opérationnels	4.4	(6)	(38)
Quote-part dans le résultat net des entités mises en équivalence	4.12.1	2	2
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence		(5)	130
Coût de l'endettement net		(79)	(67)
Autres charges et produits financiers		(4)	14
Résultat financier	4.5	(83)	(53)
Résultat des activités ordinaires avant impôts		(88)	77
Impôts sur le résultat	4.6	(8)	(5)
Résultat net des activités poursuivies		(96)	72
Résultat net des activités non poursuivies	3	(36)	(7)
Résultat net consolidé		(132)	65
Part du Groupe		(129)	64
Intérêts minoritaires		(3)	2

(1) : Le compte de résultat 2022 a été retraité en application de la norme IFRS 5 sur les activités non poursuivies au 30 juin 2023 (cf. note 3)

Autres éléments du résultat global

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2023	30/06/2022 Retraité ⁽¹⁾
Résultat net consolidé	(132)	65
Variation de la juste valeur des dérivés de couverture de flux de trésorerie	(36)	75
Impôts différés sur la variation de la juste valeur des dérivés de couverture de flux de trésorerie	(0)	(0)
Ecart de conversion	(2)	4
Quote-part des entités mises en équivalence sur éléments recyclables en résultat	2	0
Eléments recyclables en résultat des activités non poursuivies	(4)	(1)
Total des éléments recyclables en résultat	(40)	79
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies brut	(19)	300
Impôts différés sur les réévaluations au titre des régimes à prestations définies	()	1
Quote-part des entités mises en équivalence sur éléments non recyclables en résultat	0	5
Eléments non recyclables en résultat des activités non poursuivies	(19)	305
Total des éléments non recyclables en résultat	(19)	305
Produits et charges comptabilisés en autres éléments du résultat global	(58)	383
Résultat global total	(190)	448
Part du Groupe	(188)	447
Intérêts minoritaires	(3)	1

(1) : Les autres éléments du résultat global au 30 juin 2022 ont été retraités en application de la norme IFRS 5 sur les activités non poursuivies au 30 juin 2023 (cf. note 3)

Bilan consolidé

En millions d'euros

Actif	Notes	30/06/2023	31/12/2022	Passif	Notes	30/06/2023	31/12/2022
				Dotation en capital		433	433
				Contre-valeur des immobilisations mises à disposition		251	251
Goodwill net	4.7	301	298	Réserves		4 655	4 737
Immobilisations incorporelles	4.8	1 167	1 133	Résultat de la période		(132)	(26)
Immobilisations corporelles	4.9	7 088	7 100	Capitaux propres - part du Groupe		5 207	5 395
Titres mis en équivalence	4.12.1	163	164	Intérêts minoritaires		(4)	13
Titres non consolidés		91	89	Capitaux propres - total		5 203	5 407
Instruments financiers dérivés - non courants	4.19	25	82	Provisions pour avantages au personnel	4.15	643	611
Actifs financiers en concession - non courants	4.10	3 296	3 494	Autres provisions - non courantes	4.16	211	240
Autres actifs financiers - non courants	4.12.2	127	134	Dettes financières - non courantes	4.17	5 354	5 293
Impôts différés actifs		490	496	Passifs financiers - Opérations de location - non courants		189	204
Actifs non courants		12 749	12 991	Dettes financières en concession - non courants		381	381
				Instruments financiers dérivés - non courants	4.19	74	45
Stocks et en-cours		263	258	Impôts différés passifs		7	8
Créances d'exploitation	4.13	2 715	2 569	Autres créditeurs		3	4
Instruments financiers dérivés - courants	4.19	7	8	Passifs non courants		6 863	6 784
Actifs financiers en concession - courants	4.10	310	367	Autres provisions - courantes	4.16	95	72
Autres actifs financiers - courants	4.12.2	134	71	Dettes financières - courantes	4.17	3 277	2 334
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.14	2 323	1 943	Passifs financiers - Opérations de location - courants		46	47
Actifs courants		5 751	5 218	Dettes financières en concession - courants		12	11
				Instruments financiers dérivés - courants	4.19	2	56
Actifs des activités non poursuivies	3	268	369	Dettes d'exploitation	4.18	2 982	3 484
				Passifs courants		6 412	6 005
				Passifs des activités non poursuivies	3	290	382
Total Actif		18 768	18 578	Total Passif		18 768	18 578

Tableau des flux de trésorerie consolidés

	31/06/2023	30/06/2022 Retraité ⁽¹⁾
<i>En millions d'euros</i>		
Résultat net (activités poursuivies)	(96)	72
Neutralisation résultat des entités mises en équivalence	(2)	(2)
Neutralisation amortissements et provisions	275	287
Neutralisation dotations aux amortissements des biens mis en concession	175	176
Neutralisation résultat de cession	3	2
Neutralisation autres éléments non monétaires	5	55
Neutralisation impôts différés	5	1
Neutralisation impôts courants	3	4
Impôts courants versés	(5)	(15)
Variation des intérêts courus non échus	(17)	1
neutralisation dividende	0	(0)
Capacité d'autofinancement après intérêts et impôt courant versés	347	581
Variation du BFR d'exploitation	(405)	(36)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(59)	545
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(776)	(783)
Acquisition de biens mis en concession	(38)	(35)
Variation du BFR sur investissements	(274)	(205)
Subventions d'investissement appelées - hors biens en concession	434	150
Subventions d'investissement appelées sur biens en concession	7	300
Variation des créances de subventions d'investissement à recevoir	176	(20)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	18	17
Acquisition d'actifs financiers	(1)	(12)
Variation des prêts et avances consentis	(2)	(1)
Cession d'actifs financiers		
Dividendes reçus des entités mises en équivalence	2	2
Incidence des variations de périmètre	8	
Autres flux liés aux opérations d'investissement		
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(445)	(587)
Part des minoritaires sur mouvements de capital		
Emissions d'emprunts obligataires	496	523
Remboursements d'emprunts obligataires	(616)	(8)
Emissions autres emprunts	165	526
Remboursements autres emprunts	(95)	(480)
Paiement net de la dette de loyer	(31)	(29)
Variation des billets de trésorerie	647	(236)
Variation cash collatéral et placement court terme	(91)	106
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	0	(0)
Dividendes payés aux minoritaires	(3)	0
Autres flux liés aux opérations de financement	52	(14)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	523	388
Flux de trésorerie des activités poursuivies	20	346
Incidence de la variation des taux de change	2	1
Autres		
Variation de trésorerie des activités non poursuivies	(42)	26
Variation nette de la trésorerie	(20)	373
Trésorerie d'ouverture	1 511	2 428
Trésorerie de clôture (Note 4.14)	1 491	2 801
Variation de la trésorerie	(20)	373

(1) : Les variations de trésorerie 2022 des activités non poursuivies ont été retraitées en application de la norme IFRS 5 sur les activités non poursuivies au 30 juin 2023 (cf. note 3)

Tableau de variation des capitaux propres

En millions d'euros

	Dotations en capital	Contrevaletur des immobilisations mises à disposition	Réserves de conversion	Ecart actuariels	Variation de juste valeur non recyclable	Couverture de flux de trésorerie	Autres réserves	Capitaux propres - part du Groupe	Montants comptabilisés directement en capitaux propres se rapportant à des actifs non poursuivies	Total capitaux propres - part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2021	433	251	(9)	(180)	(0)	(17)	4 535	5 013		5 013	24	5 037
Résultat net de l'exercice							64	64		64	2	65
Autres éléments du résultat global			4	305		74		383		383	(0)	383
Résultat global total			4	305		74	64	447		447	1	448
Autres transactions entre actionnaires												
Distribution de dividendes							0	(0)		(0)	(5)	(5)
Autres variations			2	(0)				2		2	(0)	2
Capitaux propres au 30 juin 2022	433	251	(2)	124	(0)	58	4 600	5 463		5 463	20	5 483
Capitaux propres au 31 décembre 2022	433	251	(5)	118	(0)	75	4 633	5 506	(110)	5 395	13	5 407
Résultat net de l'exercice							(96)	(96)	(34)	(129)	(3)	(132)
Autres éléments du résultat global				(19)		(36)		(55)	(4)	(58)	(0)	(58)
Résultat global total				(19)		(36)	(96)	(150)	(37)	(188)	(3)	(190)
Autres transactions entre actionnaires			1				3	4	(4)		(13)	(13)
Distribution de dividendes											(3)	(3)
Autres variations			(4)	(0)			4	(0)	(0)	(0)	2	2
Capitaux propres au 30 juin 2023	433	251	(7)	99	(0)	39	4 543	5 359	(152)	5 207	(4)	5 203

Sommaire

ETAT DU RESULTAT GLOBAL	2
BILAN CONSOLIDE	4
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	5
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	6
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	8
1. Principales règles et méthodes comptables du groupe	10
1.1 Règles et méthodes comptables.....	10
1.2 Les principes comptables et le référentiel appliqué	10
1.3 Estimations et jugements	10
1.4 Les méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêtés intermédiaires	11
2. Opérations sur le périmètre	12
3. Activités non poursuivies (IFRS5)	13
4. Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat	14
4.1 Produits des activités ordinaires.....	14
4.2 Charges de personnel	14
4.3 Autres charges d'exploitation.....	14
4.4 Autres produits et charges	14
4.5 Résultat financier	15
4.6 Impôt sur les résultats	15
4.7 Goodwill	16
4.8 Immobilisations incorporelles.....	16
4.9 Immobilisations corporelles.....	17
4.10 Contrats de concession.....	19
4.11 Dépréciation d'actifs	19
4.12 Titres mis en équivalence et autres actifs financiers	19
4.12.1 Titres mis en équivalence	19
4.12.2 Autres actifs financiers	21
4.13 Créances d'exploitation	22
4.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	22
4.15 Provisions pour avantages au personnel.....	23
4.16 Autres provisions	23
4.17 Dettes financières.....	24
4.17.1 Détail des dettes financières	24
4.17.2 Calcul de l'endettement net	25
4.17.3 Variations des passifs liés aux activités de financement	25
4.18 Dettes d'exploitation	25
4.19 Instruments financiers dérivés.....	26
4.20 Evaluation à la juste valeur des instruments financiers	26
4.21 Engagements hors bilan – Actifs et passifs éventuels	28
4.22 Transactions avec des parties liées.....	29
4.23 Informations sectorielles	30
4.24 Sociétés du groupe	32
4.25 Évènements postérieurs à la clôture	34

Notes annexes aux comptes consolidés

Clôture des comptes du premier semestre de l'exercice 2023

Le groupe RATP est un acteur majeur du transport public urbain et périurbain en France et dans le monde.

La société mère, la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP), est un EPIC créé par la loi du 21 mars 1948, doté d'une personnalité juridique à laquelle la loi confère le statut de personne morale de droit public et immatriculée au RCS de Paris. Son siège social est situé au 54 quai de la Râpée, 75012 Paris.

L'EPIC RATP a notamment pour objet l'exploitation de services publics de transport en Île-de-France et la gestion d'infrastructures de réseaux de transport public urbain de voyageurs (loi n°2009-1503 du 8 décembre 2009 relative à l'organisation et à la régulation des transports ferroviaires - loi ORTF). La Loi d'Orientation des Mobilités du 24 décembre 2019 (LOM) instaure une régulation des activités de gestion d'infrastructures et de sûreté de la RATP par l'Autorité de Régulation des Transports (ART). Les modalités de cette régulation ont été précisées par le décret du 28 décembre 2020.

L'offre de transport en Île-de-France est définie par l'autorité organisatrice Île-de-France Mobilités. L'activité de la RATP en tant qu'exploitant est régie par des contrats pluriannuels conclus avec Île-de-France Mobilités. Dans le cadre de ces contrats, la RATP s'engage sur la production d'un service de transport défini en quantité et en qualité, et reçoit en contrepartie des éléments de rémunération forfaitaires versés par Île-de-France Mobilités. Le contrat actuellement en vigueur entre l'EPIC RATP et Île-de-France Mobilités, couvrant la période 2021-2024, a été signé le 16 juin 2021. Les modalités de rémunération sont décrites au paragraphe 1.4 ci-dessous.

La RATP intervient également, par le biais de ses filiales, dans la conception et l'exploitation de réseaux de transports publics sur tout le territoire national et à l'étranger, ou encore dans les services urbains, la conception et l'exploitation de systèmes de billettique, d'information multimodale, d'aide à l'exploitation, la commercialisation et la gestion d'espaces commerciaux ou encore la maintenance d'équipements.

La RATP est détenue par l'État, et les comptes consolidés du groupe sont intégrés dans les comptes combinés de ce dernier. Les comptes consolidés du groupe au 30 juin 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 juillet 2023.

Impacts de la situation politique et macroéconomique mondiale

Le Groupe ne dispose pas d'actifs géographiquement implantés en Russie ou en Ukraine et n'est donc pas directement impacté par le conflit ukrainien. Cependant, le contexte macroéconomique mondial, combiné aux conséquences indirectes de ce conflit, continuent d'avoir plusieurs effets négatifs sur la performance économique :

- une hausse significative et généralisée de l'inflation depuis 2022, se traduisant par une augmentation des coûts de production, en particulier sur la masse salariale et le coût des énergies (électricité, gaz, carburant...). Les couvertures physiques et financières souscrites par le Groupe, ainsi que les mécanismes d'indexations contractuelles, ont partiellement amorti ces impacts en 2022. Cependant, les effets produits ne sont plus suffisants et cette situation affecte significativement les résultats du premier semestre 2023 ;
- des difficultés et délais d'approvisionnement persistants de la part de fournisseurs, conduisant à un retard sur l'exécution de certains programmes d'investissements, en particulier sur le renouvellement du matériel roulant.

Le trafic de voyageurs au premier semestre 2023 est globalement en hausse par rapport à l'exercice 2022, mais reste encore inférieur à son niveau de 2019 « pré-Covid 19 ».

Enfin le premier semestre 2023 a été marquée par une stabilité des taux d'intérêt, après une forte hausse enregistrée pendant l'exercice précédent.

Autres événements significatifs ayant marqué le premier semestre 2023

Fin juin 2023, les émeutes urbaines survenues en France ont affecté les actifs du Groupe sur les réseaux de bus (véhicules et installations fixes) et de tramway (rames incendiées, infrastructures et locaux dégradés). Au 30 juin 2023, les premières estimations recueillies ont impacté les comptes consolidés du Groupe, via des dépréciations d'actifs ou des provisions, pour un montant total de 6,4 millions d'euros. Cette estimation a été réalisée avec les éléments disponibles en date d'arrêté des comptes, et sera susceptible d'être réévaluée lors de l'arrêté annuel en intégrant notamment l'impact de la poursuite de ces événements au-delà de la date de clôture (cf. note 4.25)

Par ailleurs, le Groupe a intégré dans ses comptes consolidés semestriels les impacts de la réforme des retraites dont les premiers décrets d'application ont été publiés au mois de juin. Cette réforme a été traitée comme une modification de régime conformément à la norme IAS 19, les impacts associés sont donc comptabilisés dans le coût des services rendus. Pour l'EPIC RATP la réforme engendre une reprise de provision au titre de l'engagement pour 1 million d'euros environ.

En Algérie, la filiale exploitant les tramways rencontre depuis 2019 des difficultés persistantes de trésorerie, liées à des retards de règlement du client. Cette situation, conjuguée au souhait affiché par le gouvernement algérien de reprendre le contrôle de cette activité, a conduit le Groupe à enclencher un processus de cession et présenter les activités algériennes dans les comptes consolidés 2022, selon la norme IFRS 5. Cette activité a été cédée le 21 mars 2023, conformément aux mécanismes contractuels du pacte d'actionnaires alors en vigueur. L'opération de cession est traduite dans les comptes consolidés 2023, selon la norme IFRS 5 (cf. notes 2 et 3).

En Grande Bretagne, la pénurie persistante de conducteurs, la hausse significative des coûts de production (inflation, énergie, etc.) et l'évolution générale du marché des bus londoniens ont conduit au cours de l'exercice 2022 le Groupe RATP à engager un processus d'évaluation de ses options stratégiques, pour statuer sur les conditions d'exercice de ces activités dans l'avenir (hors activité Sightseeing UK). Cette activité, matérielle pour le Groupe, est constituée de plusieurs entités juridiques qui opèrent sur ce marché exclusivement. Ce processus s'est poursuivi au premier semestre 2023, conformément au plan, avec des manifestations d'intérêt obtenues d'un certain nombre d'investisseurs potentiels. L'objectif du Groupe RATP reste de renforcer stratégiquement la position des sociétés concernées, quel que soit leur actionariat. Cette situation se traduit par une poursuite de la présentation des activités londoniennes de bus selon la norme IFRS 5 (cf. note 3) dans les comptes consolidés semestriels 2023.

Effets du changement climatique sur les activités du Groupe

Le marché des transports en commun est largement impacté par les ruptures technologiques requises pour lutter contre le dérèglement climatique et se conformer aux nouvelles politiques publiques.

Au sein du Groupe RATP, pour l'EPIC comme pour les filiales, des programmes d'investissements significatifs sont initiés en lien avec les autorités organisatrices des transports en vue de décarboner progressivement les activités de bus (remplacement progressif des flottes de bus alimentées au diesel par des technologies plus respectueuses de l'environnement : électricité, biogaz, etc.), mais également les activités ferrées avec le renouvellement des flottes de matériels roulants pour introduire des matériels moins consommateurs d'énergie. La RATP travaille de manière plus générale à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire les émissions de CO2 associées à ses activités (infrastructures, équipements, matériels roulants, bâtiments). Ces différents programmes entraînent de lourds investissements dans le matériel roulant et les infrastructures qui permettent d'opérer ces actifs. D'une manière générale, le Groupe RATP a tenu compte des effets du changement climatique dans l'appréciation des risques et dans le calcul de la valeur recouvrable de ses actifs.

Par ailleurs, les initiatives prises par les pouvoirs publics pour lutter contre le dérèglement climatique passent également par le développement de l'offre de transport en commun, en particulier sur les transports ferrés, en France comme à l'international. Le Groupe RATP prend part à ces projets et apporte son expertise au travers de contrats d'exploitation attribués à l'issue de processus d'appels d'offres.

1. Principales règles et méthodes comptables du groupe

1.1 Règles et méthodes comptables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers consolidés du groupe RATP sont établis au 30 juin 2023 conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne à l'adresse suivante : ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm

Les comptes consolidés au 30 juin 2023 ont été établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. S'agissant de comptes résumés au 30 juin, ils ne comportent pas l'intégralité des informations à fournir pour l'établissement de comptes consolidés IFRS complets et doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés du 31 décembre 2022 établis en normes IFRS.

Les montants sont exprimés en millions d'euros, sauf exception mentionnée dans les notes, et arrondis au million le plus proche. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté.

1.2 Les principes comptables et le référentiel appliqué

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés résumés au 30 juin 2023 sont identiques à ceux décrits dans la note 1, et détaillés dans l'ensemble des notes annexes des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2022 sous réserve des éléments présentés ci-dessous et des spécificités requises par la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire.

En complément, le groupe a mené une analyse des nouveaux textes (normes et amendements) d'application obligatoire pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2023. L'analyse réalisée par le Groupe a permis de statuer sur l'absence d'impact matériel au titre de ces nouveaux textes.

1.3 Estimations et jugements

Pour établir les états financiers semestriels du groupe, la direction doit procéder à des estimations dans la mesure où certains éléments inclus dans ces états financiers ne peuvent être précisément évalués. La direction est amenée à réviser ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, les réalisations pourraient s'écarter sensiblement des estimations retenues dans les comptes au 30 juin 2023.

À l'exception des méthodes d'évaluation spécifiques utilisées pour cet arrêté intermédiaire et décrites au paragraphe 1.4, les estimations et jugements portent sur les mêmes postes que lors de la clôture du 31 décembre 2022.

Ces estimations et hypothèses concernent notamment :

- la reconnaissance du chiffre d'affaires pour les contrats à long-terme, qui a été appréciée contrat par contrat en application de la norme IFRS 15, en précisant les différentes obligations de performance identifiées et les modalités de reconnaissance des revenus associées (note 4.1),
- les amortissements et dépréciations d'actifs, essentiellement les immobilisations corporelles (note 4.9), les stocks, les créances d'exploitation (note 4.13), les *goodwills* (note 4.7), et les tests de dépréciation d'actifs (note 4.11),
- les passifs, dont les provisions pour risques, et principalement la provision pour démantèlement (note 4.16), les éléments relatifs aux avantages du personnel (note 4.15) et les passifs éventuels (note 4.21),
- l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers (note 4.20),
- l'évaluation des risques de contrepartie des dépôts dans le cadre des contrats de *leasehold*,
- la reconnaissance des impôts différés actifs (note 4.6),

- la comptabilisation des contrats de concession (note 4.10),
- les regroupements d'entreprises,
- la détermination de la durée des contrats et du taux marginal dans l'application de la norme IFRS 16.

Les principes comptables appliqués lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposés ci-après dans les notes de l'annexe. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à toutes les périodes présentées.

1.4 Les méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêts intermédiaires

Comptabilisation des rémunérations de l'EPIC RATP en clôture semestrielle :

Depuis la signature du contrat 2021-2024 avec Île-de-France Mobilités (IDFM), les principes de détermination des rémunérations de l'EPIC RATP n'ont pas évolué et demeurent conformes aux informations données dans la note 5.1.1 « Produits du transport » de l'annexe aux comptes consolidés du 31 décembre 2022 :

- Une rémunération d'exploitation « R1 » qui couvre les charges d'exploitation des activités relevant des obligations de service public de la RATP. Cette rémunération se décompose en trois éléments :
 - ⊖ une rémunération forfaitaire « R11 » couvrant les charges d'exploitation de l'opérateur de transport et du gestionnaire d'infrastructures, ainsi qu'un intéressement aux objectifs de recettes voyageurs encaissés par la RATP pour le compte d'Île-de-France Mobilités et, pour le réseau de surface, un intéressement aux objectifs de validations (à partir de 2022).
Pour les besoins de l'arrêt semestriel, cette rémunération est mensualisée :
 - pour les prestations réalisées par l'Opérateur de Transport (OT), en fonction de la saisonnalité de l'offre de transport contractuelle ;
 - pour les prestations réalisées par le Gestionnaire d'Infrastructures (GI) linéairement par douzième ;
 - une rémunération « R12 » couvrant à l'euro / l'euro certains impôts et taxes : la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) ; la cotisation foncière des entreprises (CFE) ; les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, y compris la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ; la taxe sur les bureaux en Île-de-France ; l'imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (Ifer.) sur les stations radioélectriques Cette rémunération est mensualisée au même rythme que les charges d'impôts et taxes comptabilisées ;
 - une rémunération forfaitaire « R13 », révisée d'un commun accord avec Île-de-France Mobilités tous les quadrimestres, couvrant le coût estimé des mesures de protection des voyageurs et des agents rendues nécessaires par le contexte sanitaire. Cette rémunération est mensualisée linéairement par douzième.
- Une rémunération « R2 » qui couvre les charges de capital (dotations aux amortissements et rémunération des capitaux engagés).
 - La part de la « R2 », qui ne concerne ni les biens de retour ni les biens de reprise de l'Opérateur de Transport est mensualisée linéairement par douzième. Elle est relative :
 - (i) aux actifs immobilisés de l'Opérateur de Transport (OT) affectés à l'exploitation ;
 - (ii) à la base d'actifs afférents aux activités régulées du Gestionnaire d'Infrastructures (GI).
 - La part de la « R2 » relative aux biens de retour et de reprise de l'OT, s'analyse, dans le cadre de l'interprétation IFRIC12 (voir note 16 de l'annexe aux comptes consolidés 2022) comme d'une part le paiement par IDFM de l'actif financier de concession et, d'autre part, la rémunération de l'actif financier de concession, comptabilisée en « Autres produits des activités ordinaires ». La R2 de l'OT est fixée forfaitairement sur la durée du contrat 2021-2024, sur la base de la base d'actifs au 31 décembre 2020 et du plan d'investissements contractualisé.

- La part de la « R2 » du GI est ajustée annuellement sur la base du montant effectif de la base d'actifs régulée du GI, qui tient compte des investissements réalisés. Elle est mensualisée linéairement par douzième.
- Une rémunération « RSur » qui couvre les charges d'exploitation des prestations de sûreté et les dotations aux amortissements des biens affectés à la sûreté (majorés d'une marge de 2,5 %). Cette rémunération est mensualisée linéairement par douzième.
- Des incitations à la performance : bonus ou malus sur la qualité de l'offre et du service.

La rémunération des activités régulées du GI est ajustée annuellement pour restituer à Île-de-France Mobilités 50% du résultat courant des activités non régulées du GI mentionnées à l'article 4 du décret 2020-1752. Les rémunérations « R11 » et « RSur » sont revalorisées chaque année par l'application d'une formule d'indexation assise sur des indices, conformément aux dispositions du contrat.

Recettes voyageurs

Les « recettes voyageurs » sont encaissées par la RATP pour le compte d'IDFM. Aux termes de la norme IFRS15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », la RATP agit en tant que mandataire d'Île-de-France Mobilités dans la vente des titres de transport. Les « recettes voyageurs » perçues par l'EPIC RATP et reversées intégralement à Île-de-France Mobilités ne participent donc pas au chiffre d'affaires de la RATP et n'ont pas d'impact sur le compte de résultat.

Avantages au personnel long terme et postérieurs à l'emploi

Les avantages au personnel au 30 juin 2022 sont évalués sur la base d'une projection établie à partir des hypothèses actuarielles retenues lors de la clôture. Le taux d'actualisation est de 3,75% au 30 juin 2023. Il était de 4 % au 31 décembre 2022.

2. Opérations sur le périmètre

Comme indiqué en préambule, le 21 mars 2023, le groupe a cédé les parts de sa filiale algérienne, la SETRAM (49% - consolidée par intégration globale), à l'Etat algérien via le groupe public algérien TRANSTEV, déjà co-actionnaire de la SETRAM. Le Groupe n'a pas connu d'autres opérations ayant une incidence significative sur le périmètre au cours du premier semestre 2023.

Les principes comptables liés à la détermination du périmètre de consolidation et aux méthodes de conversion des états financiers utilisés pour cet arrêté intermédiaire sont identiques à ceux décrits dans la note 2 des annexes aux comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

La liste des sociétés intégrées au périmètre de consolidation figure à la note 4.24 de la présente annexe.

3. Activités non poursuivies (IFRS5)

En 2022, le Groupe avait engagé un processus de réflexion stratégique sur l'avenir de certaines activités internationales, comme indiqué en préambule et dans la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés 2022.

Concernant l'activité de bus londoniens (hors activité Sightseeing UK), les critères pour une qualification « d'activité non poursuivie » au sens de la norme IFRS 5 sont toujours remplis au 30 juin 2023.

Par conséquent, et en application de la norme IFRS 5 dans les comptes consolidés au 30 juin 2023 :

- les actifs et passifs concernés sont présentés séparément des autres actifs et passifs du Groupe, sur des lignes distinctes : « Actifs des activités non poursuivies » et « Passifs des activités non poursuivies »,
- le résultat net de ces activités est présenté de façon isolée dans la ligne « Résultat des activités non poursuivies » pour l'ensemble du premier semestre 2023, et l'exercice comparatif a été retraité de la même manière,
- les autres éléments du résultat global relatifs à ces activités non poursuivies sont isolés sur des lignes dédiées pour le premier semestre 2023, et les états comparatifs ont été retraités de la même manière,
- le tableau des flux de trésorerie de juin 2023 présente dans une ligne distincte la « Variation de trésorerie des activités non poursuivies », pour l'ensemble du premier semestre 2023, et l'exercice comparatif a été retraité de la même manière. Les flux de trésorerie des activités non poursuivies (flux opérationnels, d'investissement et de financement) sont présentés dans la présente note pour le premier semestre 2023 et 2022,
- pour l'ensemble de ces reclassements, les transactions inter-compagnies restent éliminées.

Les dépréciations nécessaires ont été comptabilisées dans le résultat net des activités non poursuivies pour ramener la valeur comptable à la juste valeur diminuée des coûts éventuels liés à ces opérations.

Le résultat net des activités ainsi reclassées s'élève à (-36) millions d'euros.

Les impacts au compte de résultat et au tableau des flux de trésorerie sont présentés ci-après.

Résultat net des activités non poursuivies (IFRS 5)

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2023	30/06/2022 Retraité
Produits et charges des activités non poursuivies	(27)	(3)
Impôts	(1)	(4)
Perte de valeur comptabilisée	(7)	
Résultat net des activités non poursuivies	(36)	(7)
dont Part du Groupe	(38)	(6)
dont intérêts minoritaires	2	(2)

Flux de trésorerie des activités non poursuivies (IFRS 5)

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2023	30/06/2022 Retraité
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	4	17
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(23)	(4)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(17)	(20)
Autres flux y compris neutralisation trésorerie de clôture	(5)	34
Variation nette de trésorerie	(42)	26

4. Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

4.1 Produits des activités ordinaires

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2023	30/06/2022 Retraité
Produits du transport	3 037	2 968
Recettes hors transport	123	117
Chiffre d'affaires	3 160	3 085
Opérations de ventes de biens mis en concession	383	342
Revenus des actifs financiers en concession	43	41
Autres	55	46
Autres produits des activités ordinaires	481	429
Produits des activités ordinaires	3 641	3 514

4.2 Charges de personnel

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2023	30/06/2022 Retraité
Rémunérations	(1 282)	(1 200)
Charges sociales	(561)	(484)
Autres avantages à long terme	(1)	()
Avantages postérieurs à l'emploi	(17)	(21)
Intéressement des salariés	(2)	(27)
Autres charges de personnel	(2)	(1)
Total charges de personnel	(1 865)	(1 734)

4.3 Autres charges d'exploitation

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2023	30/06/2022 Retraité
Pertes sur créances clients	(2)	(1)
Résultat du régime de protection social	(22)	(21)
Charges diverses de gestion courantes	(13)	(13)
Produits divers de gestion courantes		
Total autres charges d'exploitation	(37)	(35)

4.4 Autres produits et charges

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2023	30/06/2022 Retraité
Résultat de cessions d'actif	()	(2)
Effets des opérations sur le périmètre	()	
Pertes de valeur	()	
Autres produits et charges opérationnels	(6)	(38)

4.5 Résultat financier

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2023	30/06/2022 Retraité
Coût de l'endettement		
Charges d'intérêts sur emprunts	(91)	(56)
Impact des intérêts sur les couvertures	2	(46)
Effet <i>mark to market</i> sur les dérivés hors couverture	(1)	37
Total coût de l'endettement brut	(88)	(66)
Produits financiers de l'endettement	9	(1)
Total coût de l'endettement net	(79)	(67)
Autres charges et produits financiers		
Revenus des participations	(0)	0
Résultat de change lié aux éléments opérationnels	(5)	(2)
Désactualisation avantages au personnel	(12)	(3)
Ecart actuariels des avantages aux personnels long terme	1	18
Intérêts financiers sur les loyers	(2)	(1)
Autres charges ou produits financiers	15	2
Total autres produits et charges financiers	(4)	14
Résultat financier	(83)	(53)

4.6 Impôt sur les résultats

Les impôts sur le résultat comprennent la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou produit d'impôt différé.

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2023	30/06/2022 Retraité
Résultat net	(132)	65
(-) part des entités mises en équivalence	2	2
(-) résultat net des activités non poursuivies	(36)	(7)
(-) impôts sur le résultat	(8)	(5)
Résultat net des activités ordinaires avant impôt des sociétés intégrées	(89)	75
Taux effectif d'impôt	9%	-7%

Depuis 2016, la RATP a opté pour le régime d'intégration fiscale des filiales françaises contrôlées à plus de 95%, prévu par l'article 223A du Code Général des Impôts.

A fin décembre 2022, le groupe disposait d'un actif d'impôts différés comptabilisé au bilan (net du passif d'impôt différé) de 488 millions d'euros, compte tenu de déficits fiscaux et de décalages temporaires importants résultant d'amortissements fiscaux supérieurs aux amortissements comptables.

Ces impôts différés actifs sont évalués, pour l'intégration fiscale française (dont l'EPIC constitue la tête), sur un horizon de rentabilité des 10 prochaines années. La charge d'impôt de l'EPIC RATP sur les résultats est basée sur un taux d'impôt normatif de 25 % appliqué au résultat de la période.

Au 30 juin 2023, pour l'EPIC RATP, la charge d'impôts différés constatée est de -6 millions d'euros. La créance d'impôt différé correspondante s'établit à 474 millions d'euros (contre 480 millions d'euros au 31 décembre 2022).

Pour le groupe, la charge globale d'impôts différés constatée au 30 juin 2023 est de -5 millions d'euros.

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2023	30/06/2022 Retraité
Charge / Produit d'impôts courants	(3)	(4)
Charge / Produit d'impôts différés	(5)	(1)
Total impôts	(8)	(5)

4.7 Goodwill

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2021	Variation de périmètre	Pertes de valeurs	Effets de change	Autres	30/06/2022
UGT RATP Dev BU France/Suisse	88		0		0	88
UGT RATP Dev BU USA / Grande-Bretagne/Afrique du Sud	95				(95)	
UGT RATP Dev Sightseeing	108		(1)		(0)	106
UGT RATP Dev Autres pays	(1)		(1)		95	93
UGT RATP CAP Ile de de France	5					5
Autres UGT du Groupe	9		0		(0)	9
Total	303		(2)		(0)	301

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2022	Variation de périmètre	Pertes de valeurs	Effets de change	Autres	31/06/2023
UGT RATP Dev BU France/Suisse	89		0		0	89
UGT RATP Dev BU USA / Grande-Bretagne/Afrique du Sud						
UGT RATP Dev Sightseeing	105		2		0	106
UGT RATP Dev Autres pays	91	(1)	2		(0)	92
UGT RATP CAP Ile de de France	5					5
Autres UGT du Groupe	9				(0)	9
Total	298	(1)	4		(0)	301

4.8 Immobilisations incorporelles

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2021	Acquisitions	Mises au rebut, cessions	Redassements	Variations de périmètre, écarts de conversion	Impact actifs mis en concession	30/06/2022
Valeurs brutes							
Droit au bail	2						2
Frais de recherche et développement	155						155
Concessions, brevets et droits similaires	946	4		13			963
Fonds commercial	1						1
Autres immobilisations incorporelles	49		(1)				48
Immobilisations incorporelles en concession	550					(1)	549
Immobilisations incorporelles en cours	180	49		(15)			214
Total Valeurs brutes	1 883	54	(1)	(2)		(1)	1 932

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2021	Dotations aux amortissements	Mises au rebut, cessions, reprises	Redassements	Variations de périmètre, écarts de conversion	Impact actifs mis en concession	30/06/2022
Amortissements et dépréciations							
Droit au bail	(1)						(1)
Frais de recherche et développement	(6)	(7)				4	(9)
Concessions, brevets et droits similaires	(677)	(43)				1	(719)
Fonds commercial							(1)
Autres immobilisations incorporelles	(40)	(3)	1				(42)
Immobilisations incorporelles en concession	(56)					(15)	(70)
Total amortissements et dépréciations	(781)	(52)	1			(9)	(842)
Valeurs Nettes	1 102	1		(2)		(10)	1 090

En millions d'euros

	31/12/2022	Acquisitions	Mises au rebut, cessions	Redassements	Variations de périmètre, écarts de conversion	Impact des activités non poursuivies	Impact actifs mis en concession	30/06/2023
Valeurs brutes								
Droit au bail	2							2
Frais de recherche et développement	155				()		()	155
Concessions, brevets et droits similaires	1 045	7	(22)	16	(2)	2	(16)	1 030
Fonds commercial	1				()			1
Autres immobilisations incorporelles	31		()	13	()	(1)		43
Immobilisations incorporelles en concession	565						33	598
Immobilisations incorporelles en cours	203	66		(29)	()			240
Total Valeurs brutes	2 002	73	(22)	()	(2)	1	17	2 069

En millions d'euros

	31/12/2022	Dotations aux amortissements	Mises au rebut, cessions, reprises	Redassements	Variations de périmètre, écarts de conversion	Impact des activités non poursuivies	Impact actifs mis en concession	30/06/2023
Amortissements et dépréciations								
Droit au bail	(1)	()			()			(1)
Frais de recherche et développement	(12)	(7)			()		4	(14)
Concessions, brevets et droits similaires	(766)	(51)	22		2	(2)	11	(784)
Fonds commercial	(1)							(1)
Autres immobilisations incorporelles	(21)	(2)		(1)	()	1		(23)
Immobilisations incorporelles en concession	(69)						(11)	(79)
Total amortissements et dépréciations	(870)	(59)	22	()	1	(1)	4	(902)
Valeurs Nettes	1 133	14	()	(1)	(1)	()	21	1 167

4.9 Immobilisations corporelles

En millions d'euros

	31/12/2021	Acquisitions	Mises au rebut, cessions	Redassements	Variation de périmètre	Impact actifs mis en concession	30/06/2022
Valeurs brutes							
Terrains	605						605
Constructions	11 924	9	(28)	419	1	(8)	12 318
Installations techniques, matériels, outillage industriel	5 553	12	(37)	157	2	(20)	5 667
Matériels de transport	2 767	58	(72)	196	(5)	26	2 969
Autres immobilisations corporelles	326	6	(6)	89	1		417
Immobilisations corporelles en cours	4 233	735		(850)		5	4 122
Subventions d'investissement	(13 275)	(574)	125	8		4	(13 712)
Total Valeurs brutes	12 132	246	(18)	19	(1)	7	12 385

En millions d'euros

	31/12/2021	Dotations aux amortissements	Mises au rebut, cessions, reprise	Redassements	Variation de périmètre, écarts de conversion	Impact actifs mis en concession	30/06/2022
Amortissements et dépréciations							
Terrains	2	(1)	1				2
Constructions	(4 600)	(173)	26	(2)	(1)	18	(4 732)
Installations techniques, matériels, outillage industriel	(3 363)	(145)	35		(2)	23	(3 451)
Matériels de transport	(1 073)	(232)	69	2	2	93	(1 140)
Autres immobilisations corporelles	(217)	(19)	5		(1)		(231)
Subventions d'investissement	4 136		167	(8)			4 295
Total amortissements et dépréciations	(5 114)	(570)	303	(8)	(2)	134	(5 257)
Valeurs Nettes	7 018	(325)	287	11	(3)	141	7 128

En millions d'euros

	31/12/2022	Acquisitions	Mises au rebut, cessions	Redasse-ments	Variation de périmètre	Impact des activités non poursuivies	Impact actifs mis en concession	30/06/2023
Valeurs brutes								
Terrains	595		(1)	1	0	(0)	(1)	594
Constructions	12 982	24	(14)	137	(5)	(3)	(38)	13 083
Installations techniques, matériels, outillage industriel	5 989	8	(11)	100	(4)	3	(10)	6 074
Matériels de transport	2 897	42	(108)	108	5	(15)	29	2 959
Autres immobilisations corporelles	422	9	(6)	1	(3)	2	(8)	416
Immobilisations corporelles en cours	3 771	699		(344)	0	(3)	(33)	4 090
Subventions d'investissement	(14 294)	(455)	15	23	(0)			(14 711)
Total Valeurs brutes	12 361	326	(125)	25	(7)	(16)	(60)	12 505

En millions d'euros

	31/12/2022	Dotations aux amortissements	Mises au rebut, cessions, reprise	Redasse-ments	Variation de périmètre, écarts de conversion	Impact des activités non poursuivies	Impact actifs mis en concession	30/06/2023
Amortissements et dépréciations								
Terrains	2	(1)	1		(0)		0	2
Constructions	(4 845)	(181)	9	(4)	4	1	25	(4 989)
Installations techniques, matériels, outillage industriel	(3 544)	(149)	10	1	4	(3)	20	(3 662)
Matériels de transport	(1 133)	(227)	93	(1)	(2)	5	85	(1 180)
Autres immobilisations corporelles	(227)	(23)	4	(0)	3	(1)	6	(239)
Subventions d'investissement	4 486		181	(15)	0			4 652
Total amortissements et dépréciations	(5 261)	(581)	299	(20)	9	2	136	(5 416)
Valeurs Nettes	7 100	(254)	173	6	2	(14)	76	7 088

Le montant des immobilisations en cours se compose principalement des projets liés au renouvellement des matériels roulants ferroviaires et aux prolongements de lignes de métro et de tramway.

Impacts financiers des contrats de location dans les immobilisations corporelles

En millions d'euros

	31/12/2022	Nouveaux contrats 2023	Dotations	Reclassements et effets des actifs mis en concession	Variation de périmètre, écarts de conversion	Impact des activités non poursuivies	30/06/2023
Droits d'utilisation							
Terrains	3						3
Constructions	193	15	(20)	(5)	(1)		181
Installations techniques, matériels, outillage industriel			(0)	(0)	(0)		
Matériels de Transport	34	19	(19)	1	4	(9)	30
Autres immobilisations corporelles	2		(2)	1			1
Total Valeurs nettes	232	34	(41)	(4)	3	(8)	216

En millions d'euros

	31/12/2021	Nouveaux contrats 2022	Dotations	Reclassements et effets des actifs mis en concession	Variation de périmètre, écarts de conversion	30/06/2022
Droits d'utilisation						
Terrains	3					3
Constructions	200	8	(23)	2	5	192
Installations techniques, matériels, outillage industriel	1		(0)			1
Matériels de Transport	158	37	(19)	(1)	(4)	171
Autres immobilisations corporelles	5	4	(2)		(0)	7
Total Valeurs nettes	366	49	(44)	2	1	373

4.10 Contrats de concession

La valeur comptable des actifs financiers en concession au 30 juin 2023 est la suivante :

En millions d'euros	30/06/2023	31/12/2022
Montant net	3 296	3 494
Actifs fin. en concession - non courants	3 296	3 494
Montant net	310	367
Actifs fin. en concession - courants	310	367

Au 30 juin 2023 les actifs financiers en concession sont minorés à hauteur de 68,8 millions d'euros de créances de subvention créditrices résultant d'appels de fonds relatifs à des dépenses qui seront engagées sur le deuxième semestre 2023.

4.11 Dépréciation d'actifs

Unités génératrices de trésorerie (UGT) de l'EPIC RATP

Les UGT définies au niveau de l'EPIC RATP correspondent aux activités d'opérateur de transport (OT), de gestionnaire d'infrastructure (GI) et de sûreté (SUR), ces activités étant des périmètres comptablement séparés en application des dispositions légales et des principes de régulation.

Ces UGT demeurent inchangées par rapport à la description qui est réalisée dans la note 17.1 de l'annexe des comptes consolidés du 31 décembre 2022.

Au 30 juin 2023, malgré les difficultés rencontrées sur l'UGT « OT » (opérateur de transport) pendant l'exercice 2023, aucun indice de perte de valeur à long terme n'a été identifié sur cette UGT car l'horizon normatif retenu dans les calculs est maintenu. Enfin, aucun indice de perte de valeur n'a été observé sur les autres UGT « GI » et « SUR » de l'EPIC RATP.

Unités génératrices de trésorerie (UGT) des filiales

Les UGT des activités portées par les filiales sont définies en fonction de l'activité et de la zone géographique, notamment les principales zones suivantes : France/Suisse de RATP Dev, Autres pays de RATP Dev, Sightseeing de RATP Dev et RATP Cap Ile-de-France.

Ces UGT demeurent inchangées par rapport à la description qui est réalisée dans la note 17.2 de l'annexe des comptes consolidés du 31 décembre 2022.

Au 30 juin 2023, des analyses ont été menées par catégories d'actifs et ont permis de conclure à l'absence de perte de valeur sur ces UGT.

4.12 Titres mis en équivalence et autres actifs financiers

4.12.1 Titres mis en équivalence

En millions d'euros

Sociétés du groupe	30/06/2023				31/12/2022			
	% de contrôle	Titres mis en équivalence	Dont quote-part du résultat net	Dont quote-part des autres éléments du résultat global	% de contrôle	Titres mis en équivalence	Dont quote-part du résultat net	Dont quote-part des autres éléments du résultat global
Groupe Systra	43,38	138	3	3	43,38	136	6	15
Autres entreprises associées		8	(1)			9	(1)	()
Coentreprises		17	(1)			19	1	
Total		163	2	3	Total	164	5	15

4.12.2 Autres actifs financiers

En millions d'euros	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Impact des activités non poursuivies	Autres	30/06/2022
Dépôts liés au <i>lease</i>	20	2	0		(0)	21
Dépôts en juste valeur	85		(1)		(1)	83
Prêts comité interprofessionnels du logement (CIL)	13		0		1	14
Prêts et autres créances	21	1	(0)	0	0	21
Actifs de régime de pension	8				(0)	8
Autres actifs financiers non courants brut	147	3	(1)	0	(0)	148
Provisions sur autres actifs financiers	(0)	0	0		0	(0)
Autres Actifs financiers non courants nets	146	3	(1)	0	(0)	148

En millions d'euros	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Impact des activités non poursuivies	Autres	30/06/2023
Dépôts liés au <i>lease</i>	21		(0)		(0)	20
Dépôts en juste valeur	79		(3)		(3)	74
Prêts comité interprofessionnels du logement (CIL)	9		(0)		0	9
Prêts et autres créances	25	3	(4)	1	(4)	22
Actifs de régime de pension	0				(0)	0
Autres actifs financiers non courants brut	134	3	(6)	1	(7)	125
Provisions sur autres actifs financiers	(0)		2		0	2
Autres Actifs financiers non courants nets	134	3	(4)	1	(7)	127

En millions d'euros	31/12/2021	Augmentations/ Diminutions	Ecart de change	Redassement	Autres	30/06/2022
Prêts comités interprofessionnels du logement (CIL)	4			(1)		3
Autres prêts, dépôts et cautionnements	13	(0)	0	(1)	0	13
Cash collatéral lié aux opérations de <i>lease</i>	48	9				57
Autres placements - courants	100	(70)				30
Autres actifs financiers courants	166	(61)	0	(2)	0	103
Provisions sur autres actifs financiers	(7)	(0)	(0)			(8)
Autres actifs financiers courants nets	159	(61)	0	0	(2)	96

En millions d'euros	31/12/2022	Augmentations/ Diminutions	Ecart de change	Redassement	Autres	30/06/2023
Prêts comités interprofessionnels du logement (CIL)	3					3
Autres prêts, dépôts et cautionnements	20	6	(0)	1	3	29
Cash collatéral lié aux opérations de <i>lease</i>	57	3				60
Autres placements - courants	0	50	(0)			50
Autres actifs financiers courants	79	59	(0)	1	3	141
Provisions sur autres actifs financiers	(8)	(0)	0			(8)
Autres actifs financiers courants nets	71	59	0	1	3	134

Les dépôts *lease* concernent des contrats terminés et sont adossés aux emprunts liés aux terminaisons de lease (swaps de flux) figurant en dettes financières (Note 4.17). Le cash collatéral correspond à des sommes versées en garantie de ces emprunts.

4.13 Créances d'exploitation

Les créances clients et autres débiteurs sont comptabilisées à leur juste valeur, qui est égale au nominal car l'effet d'actualisation n'est pas jugé significatif sur ces actifs dont l'échéance est généralement inférieure à un an.

Pour les créances d'exploitation, le Groupe effectue une revue de ses créances clients de manière individuelle en tenant compte de la probabilité de défaut des contreparties ainsi que du niveau de couverture de ces créances et utilise la méthode simplifiée prévue par IFRS 9 consistant à provisionner les pertes attendues sur la maturité résiduelle des créances.

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2023	31/12/2022
Créances clients	1 392	1 432
Dépréciation des créances clients	(12)	(11)
Créances clients	1 380	1 421
Paiements d'avances	16	10
Charges constatées d'avance	84	54
Créances sur l'Etat et autres collectivités	450	391
Subventions d'investissement à recevoir	341	373
Créances diverses	427	298
Créances d'impôt sur le résultat	17	23
Dépréciation des autres débiteurs	(1)	(1)
Autres débiteurs	1 335	1 148
Total clients et autres débiteurs	2 715	2 569

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2023	31/12/2022
Dépréciation des créances clients en début d'exercice	(11)	(12)
Dotations de l'exercice	(1)	(2)
Reclassement	0	1
Reprises de l'exercice utilisées	0	2
Dépréciation des créances clients en fin d'exercice	(12)	(11)

4.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie comprend les soldes bancaires, les placements et les équivalents de trésorerie. Les équivalents de trésorerie se composent des placements sans risque, très liquides et dont le risque de changement de valeur est négligeable. Ils sont détenus dans le cadre exclusif de la gestion de la trésorerie court terme du Groupe.

Les instruments de trésorerie et équivalents de trésorerie sont évalués au coût amorti, ou en juste valeur par résultat, en fonction de la nature du placement.

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2023	31/12/2022
Valeurs mobilières de placement	1 246	1 115
Disponibilités	1 076	828
Trésorerie de clôture du bilan	2 323	1 943

Le total de la trésorerie indiqué dans le tableau des flux de trésorerie s'analyse comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2023	31/12/2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie (bilan)	2 323	1 943
Concours bancaires courants	(831)	(432)
Trésorerie de clôture du TFT	1 491	1 511

4.15 Provisions pour avantages au personnel

Les provisions pour avantages au personnel comprennent les avantages postérieurs à l'emploi et les autres avantages à long terme. Les différentes typologies d'avantages au personnel postérieurs à l'emploi et à long terme sont décrites dans la note 26 de l'annexe aux comptes consolidés du 31 décembre 2022.

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2023	31/12/2022
Indemnités de départ à la retraite	253	243
Allocation décès des retraités	25	24
Indemnités de décès des actifs	15	14
Cessation anticipée d'activité	1	1
Rentes maladies professionnelles et accidents du travail des retraités	255	236
Pensions (filiales étrangères)		
Indemnité fin de contrat "TFR" (Italie)	35	35
Total avantages postérieurs à l'emploi	583	553
Cessation progressive d'activité		
Médaille du travail	23	22
Maladie longue durée		
Chômage	10	10
Rentes maladies professionnelles et accidents du travail des actifs	25	24
Autres avantages long terme		
Total avantages à long terme	59	58
Total	643	611

Les avantages au personnel sont réévalués au 30 juin 2023 avec un taux d'actualisation de 3,75 %, stable par rapport au 31 décembre 2022 (4%). Au cours du premier semestre 2023, l'impact de la réforme des retraites en France entraîne sur l'EPIC RATP une baisse des engagements d'environ 1 million d'euros. Conformément à la norme IAS 19, cette réforme est analysée comme une modification de régime et son impact est comptabilisé en coûts des services passés.

4.16 Autres provisions

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2021	Dotation	Provision utilisée	Provision non utilisée	Redassement, variations de périmètre et taux de change	30/06/2022
Provisions non courantes	228	27	(16)	(8)	(9)	221
Démantèlement	66					66
Litiges	11	1				12
Autres charges	64	5	(8)		(5)	56
Autres risques	88	21	(8)	(8)	(4)	88
Provisions courantes	81	57	(6)	(8)	8	132
Démantèlement						
Litiges	14	2				16
Autres charges	6		(1)		3	8
Autres risques	61	55	(5)	(8)	5	108
Total des Provisions	310	84	(23)	(17)	(1)	353

	31/12/2022	Dotation	Provision utilisée	Provision non utilisée	Redassement, variations de périmètre et taux de change	Impact des activités non poursuivies	30/06/2023
<i>En millions d'euros</i>							
Provisions non courantes	240	15	(17)	()	(39)	12	211
Démantèlement	47						47
Litiges	10	1	()	()	()		10
Autres charges	50	2	(4)	()	(3)		45
Autres risques	133	12	(12)	()	(36)	12	109
Provisions courantes	72	13	(15)	(1)	27	(2)	95
Démantèlement							
Litiges	14	1	()			()	14
Autres charges	6	1	(1)	()	(1)		5
Autres risques	52	12	(14)	(1)	28	(2)	76
Total des Provisions	312	29	(32)	(1)	(12)	11	306

Cas particulier du litige URSSAF concernant les modalités de calcul de l'assiette des cotisations d'allocations familiales des agents sous statut de l'EPIC

Au cours du premier semestre 2018, l'EPIC RATP a fait l'objet d'un contrôle de l'URSSAF portant sur les années 2015 à 2017. Comme expliqué dans la note 27 des annexes aux comptes consolidés du 31 décembre 2022, une provision pour risque de 42 millions d'euros avait été comptabilisée pendant la clôture de l'exercice précédent.

Au 30 juin 2023, les suites juridiques de l'interjection en appel de la décision de justice rendue n'ont pas évolué. Cette provision pour risque figure donc toujours au bilan.

4.17 Dettes financières

Le groupe définit communément sa dette comme le total des encours de dettes financières sous déduction d'une part des intérêts courus non échus, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des actifs financiers relatifs aux opérations de *lease* (dépôts, cautionnements et cash collatéral) et de la juste valeur des instruments dérivés de couverture de change sur les emprunts obligataires et les dépôts de *lease*.

Au cours du premier semestre 2023, l'EPIC RATP a émis un emprunt obligataire à 10 ans de 500 millions d'euros dans le cadre de son programme EMTN. Pendant la même période, un remboursement d'emprunt obligataire de 600 millions d'euros a été effectué.

4.17.1 Détail des dettes financières

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires	4 696	4 714
Emprunts auprès de la région Ile-de-France	98	96
Emprunts liés aux terminaisons de <i>lease</i>	20	21
Dépôts et cautionnements (reçus)	7	6
Autres emprunts et dettes	534	455
Total dettes financières - non courantes	5 354	5 293
Emprunts obligataires	499	600
Emprunts auprès de la région Ile-de-France	14	14
Emprunts plan épargne entreprise	201	203
Emprunts auprès des établissements de crédit	27	33
Dépôts et cautionnements (reçus)	3	45
Billets de trésorerie	1 660	954
Autres emprunts et dettes	5	5
Concours bancaires	831	432
Intérêts courus non échus	36	49
Total dettes financières - courantes	3 277	2 334
Total	8 631	7 627

4.17.2 Calcul de l'endettement net

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2023	31/12/2022
Dettes financières	8 631	7 627
Instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie	(7)	(11)
Instruments dérivés à la juste valeur sur option	(4)	54
Intérêts courus non échus	(36)	(49)
Avance prêts comités interprofessionnels du logement (CIL)	(7)	(7)
Dépôts et cautionnements (1)	(20)	(21)
Autres actifs financiers liés aux opérations de <i>lease</i>	(48)	(50)
Placements à court terme	(50)	(0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 323)	(1 943)
Autres (2)	(63)	(64)
Endettement net groupe	6 074	5 536

- (1) Ces dépôts ont des termes parfaitement symétriques aux emprunts liés aux terminaisons de *lease*, ils viennent en déduction du calcul de l'endettement net.
- (2) Dont sommes versées en garantie des *swaps* de flux (dépôt en collatéral) pour 21,9 millions d'euros au 30 juin 2023.

4.17.3 Variations des passifs liés aux activités de financement

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2022	Flux de financement	Flux d'exploitation	Flux de trésorerie	Effet de change	Juste valeur	Reclass. courant/non courant	Impact des activités non poursuivies	Autres	31/06/2023
Dettes financières - non courantes	5 293	591			()	(4)	(526)			5 354
Dettes financières - courantes	2 334	6	(13)	521	8	60	525	(86)	(79)	3 277
Total Dettes financières	7 627	597	(13)	521	8	56	()	(86)	(79)	8 631

4.18 Dettes d'exploitation

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2023	31/12/2022
Dettes fournisseurs	1 394	1 257
Dettes sur immobilisations	420	694
Dettes fiscales et sociales	896	862
Dettes diverses d'exploitation	23	18
Produits constatés d'avance	103	473
Autres dettes diverses	146	176
Dettes d'impôt sur le résultat	0	5
Total	2 982	3 484

4.19 Instruments financiers dérivés

En millions d'euros	30/06/2023					
	Actif non courant	Actif courant	Actif Total	Passif non courant	Passif courant	Passif Total
Cash flow hedge	25	1	25	47	()	47
Fair value hedge		4	4	27		27
Non hedge		2	2		2	2
Total	25	7	31	74	2	75

En millions d'euros	31/12/2022					
	Actif non courant	Actif courant	Actif Total	Passif non courant	Passif courant	Passif Total
Cash flow hedge	81	4	86	16		16
Fair value hedge				29	56	85
Non hedge		4	4			
Total	82	8	90	45	56	101

4.20 Evaluation à la juste valeur des instruments financiers

30/06/2023, En millions d'euros	Valeur Comptable au bilan	Niveau hiérarchique de juste valeur			
		Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Évaluation des actifs à la juste valeur :					
Titres non consolidés	91	91			91
Instruments financiers dérivés	31	31		31	
Actifs financiers en concession	3 606	3 606		3 606	
Autres actifs financiers	261	264	110	154	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 323	2 323	389	1 934	
Actifs détenus en vue de la vente					
Évaluation des passifs à la juste valeur :					
Dettes financières	8 631	8 020	4 590	3 430	
Instruments financiers dérivés	75	75		75	

31/12/2022, En millions d'euros	Valeur Comptable au bilan	Niveau hiérarchique de juste valeur			
		Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Évaluation des actifs à la juste valeur :					
Titres non consolidés	89	89			89
Instruments financiers dérivés	90	90		90	
Actifs financiers en concession	3 862	3 862		3 862	
Autres actifs financiers	205	210	57	153	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 943	1 943	664	1 280	
Actifs détenus en vue de la vente					
Évaluation des passifs à la juste valeur :					
Dettes financières	7 627	7 563	4 651	2 912	
Instruments financiers dérivés	101	101		101	

Au cours du semestre, il n'y a pas eu de transfert de juste valeur entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, ni de transferts vers ou depuis le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

4.21 Engagements hors bilan – Actifs et passifs éventuels

Aides d'État versées par la Région Île-de-France

Un régime d'aides financières a été mis en place par la Région Ile-de-France par trois délibérations adoptées en 1994, 1998 et 2001 afin d'améliorer les services de transports en commun routiers. L'objet de ces délibérations était de définir les conditions dans lesquelles des subventions pouvaient être attribuées aux collectivités locales en contrepartie d'obligations de service public, à charge pour elles de les reverser, le cas échéant, aux entreprises de transport concernées.

Suite à différentes procédures initiées par la société des Autocars Suzanne et le SATV qui considéraient que ce régime d'aides financières constituait une aide d'Etat illégale, le Conseil d'Etat, par décisions du 18 mars 2020, a adressé à la Région Ile-de-France une injonction de prendre, dans un délai de 6 mois (ce délai n'étant pas sanctionné), les mesures nécessaires pour assurer sous certaines conditions le remboursement des intérêts se rapportant à ces subventions par chaque entreprise,

Par des courriers en date du 7 juillet 2021, la Région Ile-de-France a sollicité dans ce cadre auprès des transporteurs un certain nombre d'informations à fournir sous un délai de 6 mois pour déterminer le montant des sommes à recouvrer au regard des conditions fixées.

Le montant à recouvrer ne porte en effet que sur la quote-part des subventions correspondant à du matériel qui a été utilisé par chaque entreprise pour l'exercice d'une activité sur un marché ouvert à la concurrence. Il intègre deux composantes :

- le montant des intérêts que les transporteurs auraient acquitté s'ils avaient dû emprunter sur le marché le montant des subventions reçues. Le montant concernant des filiales de RATP Dev, ou des groupements dont RATP Dev était un des partenaires, est estimé (sans justification détaillée) par la Région Ile-de-France à 10 M€ ;
- diminué de la fraction de l'aide qui a pu donner lieu à une réduction de la subvention d'exploitation versée par les collectivités locales aux transporteurs.

Les sociétés concernées ont adressé un courrier en date du 27 décembre 2021 à la Direction Générale des Services de la Région Ile-de-France contestant le bien fondé des sommes à restituer communiquées par la Région et renvoyant vers les collectivités locales pour le surplus des informations sollicitées dont elles ne disposent pas.

Lors de l'arrêté des comptes semestriels du Groupe, ces courriers n'ont pas encore fait l'objet d'une réponse de la Région Ile-de-France. Si cette dernière émettait des titres de recettes sur cette base, un recours à caractère suspensif tendant à l'annulation de ces derniers serait introduit devant le Tribunal administratif.

Par conséquent, le Groupe considère qu'à ce stade l'obligation qui pourrait lui incomber est éventuelle et que la sortie de ressources qui pourrait en découler est incertaine. Dans les états financiers du 31 décembre 2021, la position de ne pas provisionner ce litige est maintenue, la RATP contestant formellement les arguments de la Région.

4.22 Transactions avec des parties liées

L'EPIC RATP, en tant qu'établissement public à caractère industriel et commercial, est intégralement détenu par l'État français. Par conséquent, il est lié, au sens d'IAS 24 avec la totalité des entreprises contrôlées par l'État français. Malgré l'exemption d'obligation de présenter des informations sur les transactions avec des entités publiques, le Groupe présente des informations sur les principales transactions non courantes conclues avec l'État et les collectivités publiques.

Transactions avec l'Etat et les collectivités publiques :

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2023	30/06/2022
Ressources du contrat Ile-de-France Mobilités	2 391	2 359
Ressources des communes pour le maintien de dessertes déficitaires	8	8
Subventions d'investissements appelées sur l'exercice (Etat, Ile-de-France Mobilités, région Ile de France, autres)	446	565
Dettes financières envers la région Ile de France	122	136
Créances sur l'Etat et les collectivités	514	735
Créances sur Ile-de-France Mobilités (hors IFRIC 12)	763	1 145
Dettes envers l'Etat et les collectivités	63	193
Dettes envers Ile-de-France Mobilités	742	714
Dettes envers Ile-de-France Mobilités - versement transport	13	14
Produit constatés d'avance envers Ile-de-France Mobilités	27	332

Transactions avec les filiales

Les transactions réalisées avec les sociétés consolidées sont éliminées. Les transactions réalisées avec les sociétés mises en équivalence relèvent des pratiques habituelles retenues pour des opérations de nature commerciale ou financière réalisées au sein d'un groupe ; elles sont réalisées aux conditions courantes de marché.

Autres transactions dont celles réalisées avec les entreprises du secteur public

Les autres transactions avec des parties liées (dont celles réalisées avec les entreprises du secteur public) sont des transactions courantes réalisées à des conditions normales de marché.

4.23 Informations sectorielles

Les principes de présentation de l'information sectorielle selon les dispositions de la norme IFRS 8 sont identiques à ceux décrits dans la note 34 des annexes aux comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Pour rappel, les secteurs présentés sont les suivants :

- Le secteur « Gestionnaire d'infrastructure » (GI), regroupant l'activité de gestionnaire de l'infrastructure des réseaux de métro et de RER (dans la limite des compétences reconnues à SNCF Réseau) en Ile-de-France (loi n°2009-1503 du 8 décembre 2009 relative à l'organisation et à la régulation des transports ferroviaires) et l'activité de gestion technique du réseau de transport public du Grand Paris (loi n° 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris) ;
- Le secteur « Opérateur de Transport » (OT), correspondant aux activités d'exploitation de services de transport de voyageurs du groupe exercées par la RATP en Île-de-France, et par ses filiales en France et à l'étranger, et aux activités de Sûreté en Île-de-France. Les fonctions support de la maison mère sont intégrées dans le périmètre de cette activité, y compris pour le support apporté au gestionnaire d'infrastructure qui fait, par conséquent, l'objet de conventions de cessions internes.
- Le secteur de la « Sûreté » (SUR), lié aux activités de Sûreté en Île-de-France exercées par l'EPIC RATP ;
- Le secteur des « Autres services », regroupant l'ensemble des activités de services hors transport, infrastructures et sûreté du Groupe RATP opérées principalement à travers les filiales (services urbains, services digitaux, services de coopération dans l'ingénierie...).

Informations par secteurs opérationnels relatives au compte de résultat

<i>Au 30 juin 2023 en millions d'euros</i>	Chiffre d'affaires externe	Chiffre d'affaires interne	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel	dont amortissements
Opérateurs de Transport	2 519	90	2 609	(135)	(96)
Gestion d'infrastructures	521	45	566	115	(156)
Sûreté	77		77		(1)
Autres services	44	392	436	15	(20)
Eliminations intersecteurs		(528)	(528)		
Total	3 160		3 160	(5)	(274)

<i>Au 30 juin 2022 en millions d'euros Retraité</i>	Chiffre d'affaires externe	Chiffre d'affaires interne	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel	dont amortissements
Opérateurs de Transport	2 468	164	2 632	(29)	(107)
Gestion d'infrastructures	512	54	566	156	(146)
Sûreté	73		73	4	(1)
Autres services	31	37	68	(1)	(14)
Eliminations intersecteurs		(255)	(255)		
Total	3 085		3 085	130	(267)

Informations par secteurs opérationnels relatives au bilan

	Eléments bilantiels			Tableau des flux de trésorerie	
	Immobilisat. incorporelles et corporelles nettes	Actifs financiers en concession courants et non courants	Total Actif	Acquisition d'immobilisati ons incorporelles et corporelles nets de subventions	Acquisition de biens mis en concession nets de subventions
Au 30 juin 2023 en millions d'euros					
Opérateurs de Transport	1 886	3 606	8 400	(114)	(31)
Gestion d'infrastructures	5 991		6 902	(199)	
Sureté	24		30	(4)	
Autres services	354		3 435	(24)	
Total	8 255	3 606	18 768	(342)	(31)

	Eléments bilantiels			Tableau des flux de trésorerie	
	Immobilisat. incorporelles et corporelles nettes	Actifs financiers en concession courants et non courants	Total Actif	Acquisition d'immobilisati ons incorporelles et corporelles nets de subventions	Acquisition de biens mis en concession nets de subventions
Exercice 2022 en millions d'euros					
Opérateurs de Transport	1 999	3 862	8 802	(392)	(165)
Gestion d'infrastructures	5 948	0	7 017	(379)	0
Sureté	21	0	37	(8)	0
Autres services	264	0	2 722	(58)	0
Total	8 233	3 862	18 578	(838)	(165)

4.24 Sociétés du groupe

Pôle Transport	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode
RATP	France	100,00	100,00	IG
RATP Participations	France	100,00	100,00	IG
RATP Cap Ile de France	France	100,00	100,00	IG
RATP Consulting	France	100,00	100,00	IG
CAP Expertise (CAP 2)	France	100,00	100,00	IG
RD Saday	France	100,00	100,00	IG
AlpBus Fournier	France	100,00	100,00	IG
Autocars Finand	France	100,00	100,00	IG
Assetco Toscana SRL	Italie	100,00	100,00	IG
Aventour	France	100,00	100,00	IG
Bath Bus Company	Angleterre	100,00	100,00	IG
Bombela Operating Company	Afrique du Sud	63,42	63,42	IG
CAMCO	Arabie Saoudite	80,00	80,00	IG
Dunois	France	100,00	100,00	IG
Cars Perrier	France	100,00	100,00	IG
Céobus	France	100,00	100,00	IG
Casa Tram	Maroc	100,00	100,00	IG
Champagne Mobilités	France	100,00	100,00	IG
Chemin De Fer Cambrésis	France	96,17	96,17	IG
Cité Bleue	France	50,00	50,00	MEE
Compagnie Frandilienne de Transport et de la Mobilité CAP	France	100,00	100,00	IG
CTB	France	100,00	100,00	IG
CTQM	France	100,00	100,00	IG
CTGMVA	France	100,00	100,00	IG
Compagnie de transport du Lac du Bourget	France	100,00	100,00	IG
CTPC	France	100,00	100,00	IG
CTPL	France	100,00	100,00	IG
Compagnie de transport du Valenciennois et du Hainaut	France	100,00	100,00	IG
Compagnie des Transports de Voyageurs du Mantois Interurbains	France	100,00	100,00	IG
Compagnie des Transports Yonnais	France	100,00	100,00	IG
DL Entreprises	France	100,00	100,00	IG
Ei Djazair	Algérie	100,00	100,00	IG
EM Services	France	90,00	90,00	IG
EMS Rennes	France	90,00	90,00	IG
FlexCité 49	France	100,00	100,00	IG
FlexCité 91	France	100,00	100,00	IG
FlexCité 93	France	100,00	100,00	IG
FlexCité 94	France	97,00	97,00	IG
FlexCité TAD	France	100,00	100,00	IG
Gem'Bus	France	100,00	100,00	IG
RATP CAP T10	France	100,00	100,00	IG
Gest SpA	Italie	100,00	100,00	IG
H R Richmond Ltd	Angleterre	100,00	100,00	IG
HelvéCIE SA	Suisse	100,00	100,00	IG
Hello Paris	France	50,00	50,00	MEE
Hello Paris Participation	France	50,00	50,00	MEE
Hello Paris Services	France	50,00	50,00	MEE
Hong Kong Tramway	Hong Kong	100,00	100,00	IG
Hong Kong Tramway Engineering	Hong Kong	100,00	100,00	IG
RDLT	Angleterre	87,50	87,50	IG
Autoinee Toscane	Italie	100,00	100,00	IG
La Ferroviaria Italiana (LFI)	Italie	11,71	11,71	MEE
Latium Glia	Italie	51,00	51,00	IG
Lebas Laridant	France	100,00	100,00	IG
Les Cars Charlot	France	100,00	100,00	IG
London United Busways	Angleterre	87,50	87,50	IG
London Sovereign	Angleterre	87,50	87,50	IG
London Transit Limited	Angleterre	87,50	87,50	IG
RATP Dev USA Inc. (ex McDonald Transit Associates)	Etats Unis	94,29	94,29	IG
MétoLink	Angleterre	100,00	100,00	IG
Mobicité	France	100,00	100,00	IG
Mumbai 1	Inde	63,00	63,00	IG
Odulys	France	35,00	35,00	MEE
Orlyval Service (OVS)	France	99,00	99,00	IG
PEM Mantes	France	100,00	100,00	IG
Public Transportation Company	Arabie Saoudite	20,00	20,00	MEE
RKH Qitarat LLC. (ex Qatar Metro)	Qatar	30,50	30,50	MEE
RATP Dev Asia Pacific PTE LTD	Singapour	100,00	100,00	IG
RATP Dev Canada	Canada	100,00	100,00	IG
RATP Dev Québec	Canada	100,00	100,00	IG
RATP Dév France Investissement	France	100,00	100,00	IG
Ratp Dev France Services	France	100,00	100,00	IG

Pôle Transport (suite)	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode
RATP DEV DIGITAL HUB MAROC	Maroc	100,00	100,00	IG
RATP Dev Italia	Italie	100,00	100,00	IG
RATP Dev Lorient Agglomération	France	100,00	100,00	IG
RATP Dev Manille	Philippines	99,99	99,99	IG
RATP Dev Middle East	Emirats Arabes Unis	100,00	100,00	IG
RATP Développement Mobility Cairo	Egypte	100,00	100,00	IG
RATP Dev Quimperle Communauté	France	100,00	100,00	IG
RATP Dev Saudi Arabia	Arabie Saoudite	100,00	100,00	IG
RATP Dev Suisse	Suisse	100,00	100,00	IG
RATP Dev Suisse TP	Suisse	100,00	100,00	IG
RATP Dev UK	Angleterre	100,00	100,00	IG
RATP Dev USA LLC.	Etats Unis	100,00	100,00	IG
RATP DEV Rails	France	100,00	100,00	IG
RATP Dev Angers	France	100,00	100,00	IG
RATP Dev Brest	France	100,00	100,00	IG
RATP Dev Saint Malo	France	100,00	100,00	IG
RATP Dev Creil	France	100,00	100,00	IG
RD Thonon	France	70,00	70,00	IG
RD Breizh	France	100,00	100,00	IG
RATP Développement	France	100,00	100,00	IG
RATP Coopération	France	100,00	100,00	IG
Citio	France	84,00	84,00	IG
RD Australie	Australie	100,00	100,00	IG
RD Belgium	Belgique	100,00	100,00	IG
RD Mantois	France	100,00	100,00	IG
RDGS	Angleterre	100,00	100,00	IG
RDMT - DC	Etats Unis	98,86	98,86	IG
RDMT Tucson	Etats Unis	98,86	98,86	IG
RDK SAS	France	50,00	50,00	MEE
RDK LLC (Educationnal City)	Qatar	50,00	50,00	MEE
RDGL	France	55,00	55,00	IG
RDTC	Chine	100,00	100,00	IG
RDTI	Inde	100,00	100,00	IG
RIO4	France	100,00	100,00	IG
RMS	Etats Unis	100,00	100,00	IG
SCI Fondière RD	France	100,00	100,00	IG
SCI Sofitim	France	50,00	50,00	IG
Société des Lignes Touristiques	France	100,00	100,00	IG
Société des Transports Interurbains Centre	France	100,00	100,00	IG
Société des Transports Urbains de Bourges	France	100,00	100,00	IG
Société des Transports Urbains Vierzon	France	100,00	100,00	IG
Société d'Exploitation des Lignes Touristiques	France	100,00	100,00	IG
Saint-Quentin-en-Yvelines Bus	France	89,52	89,52	IG
STD de la Marne	France	100,00	100,00	IG
STILE	France	100,00	100,00	IG
STVIMMO	France	50,00	50,00	MEE
Société des Transports Interurbains du Val d'Oise	France	50,00	50,00	MEE
Société Téléphonique du Salève	France	51,00	51,00	IG
TFT SpA	Italie	11,71	11,71	MEE
TIMBUS	France	50,02	50,02	IG
TOT The Original Sight Tour Limited	Angleterre	100,00	100,00	IG
TP2A	France	51,00	51,00	IG
Tram di Firenze	Italie	14,53	14,53	MEE
TVM	France	100,00	100,00	IG
Vienne Mobilités	France	90,00	90,00	IG
Voyages Dupas Lebeda	France	100,00	100,00	IG
Voyages Taquet	France	100,00	100,00	IG
Ateliers de Championnet (CAP1)	France	100,00	100,00	IG
Paris Seine Mobilités (CAP 3)	France	100,00	100,00	IG
Cap Académie	France	100,00	100,00	IG
RD Berry	France	100,00	100,00	IG
RD Laval	France	100,00	100,00	IG
RD Toulon Provence Méditerranée	France	100,00	100,00	IG
RD Orly 2024	France	100,00	100,00	IG
RATP Dev WSA	Australie	100,00	100,00	IG
Wizway Solution	France	25,00	25,00	MEE
WOFE	Chine	100,00	100,00	IG
Pôle Ingénierie	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode
Groupe Systra	France	43,38	43,38	MEE

Pôle "Solutions Ville"	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode
RATP Solutions ville	France	100,00	100,00	IG
SCCV Clichy	France	49,00	49,00	MEE
LLI	France	49,00	49,00	MEE
SADM	France	100,00	100,00	IG
RATP Real Estate	France	100,00	100,00	IG
SEDP2	France	100,00	100,00	IG
RATP Underground	France	100,00	100,00	IG
Cityscoot	France	43,57	43,57	MEE
Cityscoot Italia	Italie	43,57	43,57	MEE
RATP Connect	France	100,00	100,00	IG
Teldité NAO	France	100,00	100,00	IG
Société des Réseaux Numériques Frandilien	France	75,00	75,00	IG
RATP Capital Innovation	France	100,00	100,00	IG
Mobizen	France	20,00	20,00	MEE
SCCV Charenton	France	50,00	50,00	MEE
Pôle "Services"	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode
RATP Travel Retail	France	100,00	100,00	IG
RATP Smart Systems	France	100,00	100,00	IG
Ixxi Techside	France	100,00	100,00	IG
Navocap	France	100,00	100,00	IG
Setim	France	100,00	100,00	IG
Setim Mexico	Mexique	100,00	100,00	IG
RATP Evolution Services	France	100,00	100,00	IG
Mappy	France	100,00	100,00	IG
RATP Maintenance Services (ex Matem)	France	100,00	100,00	IG

4.25 Évènements postérieurs à la clôture

Les émeutes urbaines survenues en France fin juin 2023 ce sont poursuivies pendant le mois de juillet. Même si des mesures de protection du matériel roulant ont été prises et se sont montrées efficaces, avec la mise en place d'une fin de service en début de soirée (pas de nouveau matériel roulant touché), les infrastructures fixes des réseaux de bus et de tramway sont restées vulnérables et ont été dégradées.

